

L'ACTUALISATION DES NOMS D'AFPECT

Par PETER BLUMENTHAL¹

La présente contribution est centrée sur le concept de « combinatoire du vocable », dont Robert Martin a mis en lumière les aspects quantitatifs et qualitatifs (« étendue combinatoire »), lexicaux et grammaticaux. De cette vaste problématique, nous ne retiendrons ici qu'une seule facette : la tendance de nombreux noms à sélectionner préférentiellement certains types de déterminants. Ainsi, dans le domaine des noms désignant des sentiments ou émotions, *amour-propre* se caractérise, dans les grands corpus littéraires, par sa prédilection pour le possessif *son*, alors qu'*euphorie* – à la différence de son synonyme *enthousiasme* – est statistiquement dominé par l'article défini. Par ailleurs, tout un autre groupe de mots (*inquiétude*, *malaise*, etc.) tend à l'article indéfini. Notre analyse a pour but d'examiner dans quelle mesure ces « colligations », malgré certains effets de polyfonctionnalité pour les déterminants, peuvent nous renseigner (a) sur le profil sémantique des noms pivots et leurs acceptions ainsi que (b) sur l'existence de sous-classes de noms d'affect.

1. PRINCIPES D'ANALYSE

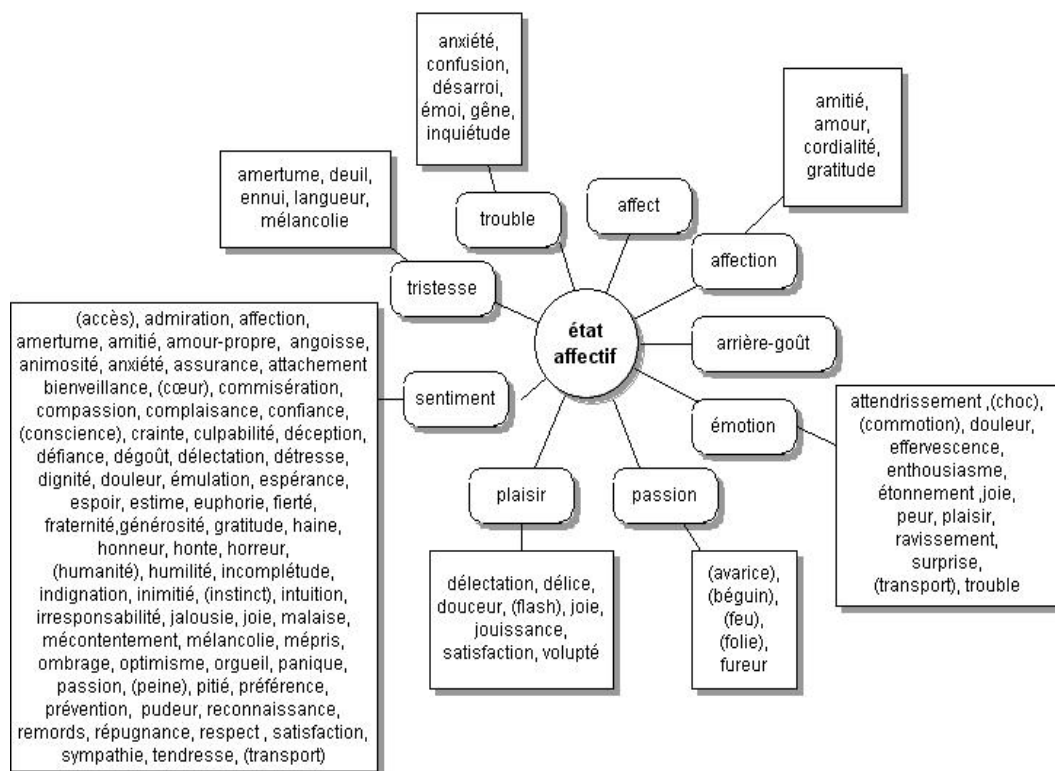
Nous nous centrons ici sur l'un des aspects de la « facette combinatoire » du mot (Martin 2007 : 29), à savoir les types de déterminants du substantif – autrement dit, de ce que Damourette et Pichon (1911–1927 : 467 ss.) appelaient, avec une heureuse expression, « l'assiette du nom ». Les données linguistiques dont il convient de partir paraissent, du moins à première vue, claires et simples. Même la plus modeste enquête statistique dans ce domaine révèle rapidement que certains noms se présentent surtout avec l'article défini, d'autres avec l'indéfini *un*, l'article dit partitif ou l'article zéro, etc. Nous essayerons de voir dans quelle mesure ces tendances statistiques s'intègrent au profil combinatoire (schéma des cooccurrences spécifiques) du vocable en question. Se trouvent-elles en interdépendance avec d'autres aspects du voisinage typique du nom ? Que pouvons-nous en déduire quant à la substance sémantique du mot, qui n'est pas accessible à l'observation directe, comme R. Martin l'a rappelé ? Ces interrogations ont pour arrière-plan les idées bien connues de Wittgenstein (1984) sur les rapports entre signification et usage.

L'intérêt du problème nous est apparu plutôt par hasard : à notre laboratoire, nous travaillions à l'époque sur la combinatoire verbale des noms d'affect et effectuions des centaines de calculs statistiques sur leurs environnements dans divers corpus, en tentant d'élaborer une définition de la classe des noms concernés à partir de leurs cooccurrences spécifiques avec certains verbes comme *éprouver* et *ressentir*. C'est alors que sont apparues d'autres particularités, inattendues, des

1 Université de Cologne, département des langues romanes.

noms d'affect, comme par exemple la grande dissemblance quant à leur actualisation par des déterminants. Nous avons pu constater en effet que, si la majorité de ces noms ont l'article défini comme accompagnateur le plus spécifique, certains lexèmes ou groupes de synonymes se comportent différemment sur ce point.

Mais avant d'entrer dans les détails d'ordre distributionnel, il convient de préciser la manière dont nous avons recueilli les noms retenus pour l'analyse. En partant des définitions données par le *Petit Robert* (programmes « recherche avancée », « texte intégral », « dans le plan » du menu de la version électronique), il est aisé d'obtenir un aperçu d'ensemble des noms ayant pour définissant immédiat ou médiat la notion d'« état affectif ». Que l'on observe le diagramme suivant², qui reflète la conception définitoire du dictionnaire dans le domaine des affects :



Cascade d'hyponymes devenant hyperonymes : *état affectif* comme définissant (de définissants) dans le *Petit Robert*

Nous avons prélevé sur cet ensemble une cinquantaine de noms selon le critère de leur fréquence dans le corpus *Frantext.romans*³, qui contient de larges extraits de

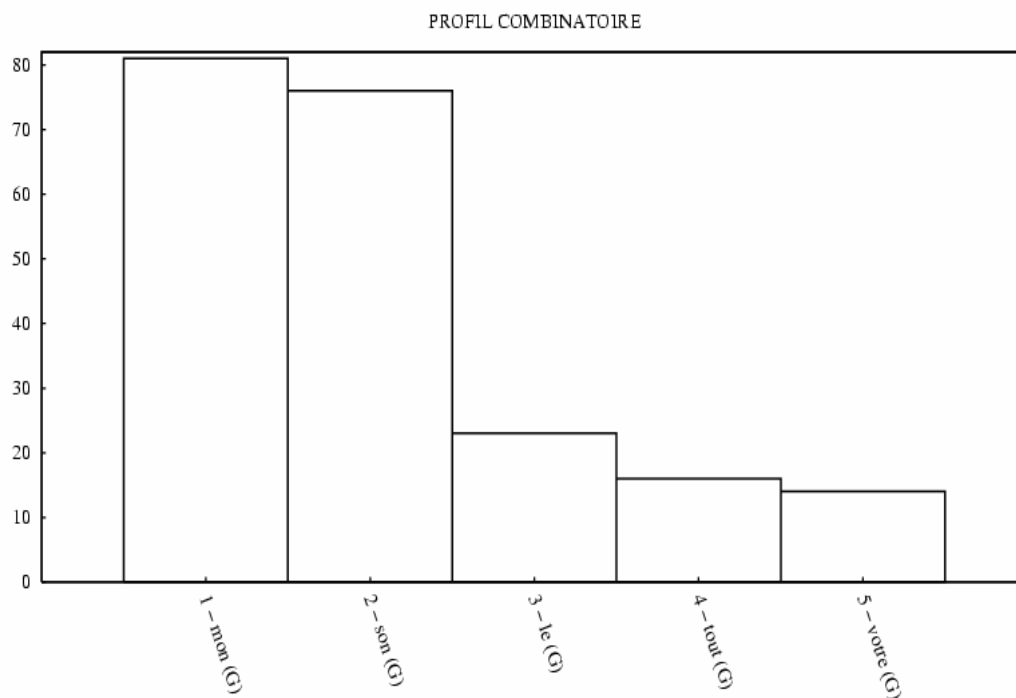
- 2 Correspondant en principe à celui reproduit dans Blumenthal (2009), qui a toutefois une autre forme graphique pour des raisons techniques de mise en page.
- 3 Mis gracieusement à notre disposition par l'ATILF (Nancy), qui en soit vivement remercié.

230 romans de la deuxième moitié du XX^e siècle (environ 16,5 millions de mots), faisant partie de la base de données *Frantext*.

Pour identifier les déterminants spécifiques des noms retenus, nous nous intéressons aux mots qui les précèdent dans une fenêtre de trois mots. Il importe de préciser ce que nous entendons ici par « spécificité » (synonyme de « typicité »), notion qui n'équivaut nullement à celle de « fréquence absolue ». Sont considérés comme spécifiques, aux termes du calcul probabiliste *log likelihood* (cf. Manning / Schütze 2000 : 169 ss.), les déterminants dont le nombre d'occurrences dans la fenêtre en question dépasse le seuil de fréquence statistiquement prévisible sur la base des données suivantes :

- fréquence des combinaisons du nom et de chaque déterminant se présentant dans la fenêtre ;
- fréquence des combinaisons entre chacun de ces deux lemmes et les autres mots du corpus ;
- fréquence des combinaisons (à l'intérieur du corpus) n'impliquant aucun des deux lemmes, ni le nom ni le déterminant.

Le programme fournit des listes de « partenaires » d'un mot-pivot par ordre de spécificité. C'est à l'utilisateur du programme de retenir la catégorie grammaticale des accompagnateurs qui l'intéresse. À titre d'exemple, nous présentons les résultats pour les déterminants devant *amour-propre* :



Déterminants devant *amour-propre* dans *Frantext.romans*, fenêtre de trois mots à gauche

Ce diagramme correspond aux données suivantes :⁴

1 : *mon* DET [ll : 81 ; F : 18]

2 : *son* DET [ll : 76 ; F : 23]

3 : *le* DET [ll : 23 ; F : 36]

4 : *tout* DET [ll : 16 ; F : 6]⁵

5 : *votre* DET [ll : 14 ; F : 3]

L'article défini, plus fréquent (36 occurrences) que *mon* (18 occurrences) et *son* (23 occurrences), n'arrive qu'au troisième rang de la liste en raison des principes du calcul *log likelihood* expliqués ci-dessus : extrêmement fréquent devant toutes sortes de noms, donc pour ainsi dire « banal », l'article défini apparaît comme bien moins spécifique devant *amour-propre* que les possessifs *mon* et *son*. Il faut toutefois préciser que la distribution des déterminants observée ici fait plutôt exception. Car pour la majorité des noms d'affect, l'article défini n'est pas seulement le morphème le plus fréquent, et cela de très loin, mais aussi le plus spécifique selon les critères probabilistes.

2. DIFFÉRENTS CAS DE FIGURE

2.1. *Amour-propre* et les noms avec possessif

Avant toute tentative de généralisation, il convient de se pencher d'abord sur quelques situations particulières, ne serait-ce que pour mettre en place notre méthode et le cadre théorique de l'analyse. Reprenons le cas d'*amour-propre*, intéressant pour plusieurs raisons. Nous partons de l'idée que dans le profil combinatoire d'un mot (ou plus précisément d'une « lexie » au sens de Mel'čuk), « tout se tient » – à l'image du système de la langue selon la fameuse formule de Saussure. Cette hypothèse implique l'existence de rapports entre le voisinage morphématique habituel d'un nom (surtout ses déterminants) et ses accompagnateurs spécifiques de type lexématique, par exemple les verbes. Le calcul de l'environnement stéréotypé d'*amour-propre*, réalisé dans une fenêtre de 3 mots à gauche (= G) et à droite (= D), nous met sur la bonne voie. Voici les accompagnateurs les plus spécifiques (cette fois toutes parties du discours confondues, avec indication de la valeur de *log likelihood*) :

4 DET = déterminant, ll = valeur de *log likelihood*, F = fréquence absolue de la cooccurrence avec *amour-propre*.

5 Le cas de *tout* nécessiterait une analyse approfondie : ce morphème est déterminant dans *dépouillée de tout amour-propre* et prédéterminant dans *je n'ai pas encore perdu tout mon amour-propre*.

- 1 : *mon* – G [II 81]
- 2 : *son* – G [II 76]
- 3 : *blessure* – G [II 74]
- 4 : *flatter* – G [II 62]
- 5 : *blessier* – G [43]
- 6 : *dans* – G [II 31]
- 7 : *et* – D [II 27]
- 8 : *le* – G [II 23]
- 9 : *vanité* – G [II 22]
- 10 : *pudeur* – G [II 22]
- 11 : *ménager* – G [II 22]
- 12 : *tout* – G [II 16]

Ce qui saute aux yeux directement, c'est que, à part la conjonction *et* (rang 7), les accompagnateurs les plus spécifiques se trouvent tous à gauche du mot-pivot. Cela dénote la saturation sémantique et syntaxique du nom, qui n'a pas besoin de détermination à droite – peut-être en raison du caractère composé du mot. Les trois verbes ainsi que le nom *blessure* expriment une action, négative ou positive, exercée sur le référent d'*amour-propre*, qui assume le rôle sémantique de patient ; exemple : « en fait il s'est imaginé que j'étais devenue froide et ça l'a horriblement blessé dans son amour-propre » (S. de Beauvoir).

La combinaison des deux accompagnateurs hautement spécifiques, *blessier* et *son*, est tout à fait typique du schéma actanciel caractéristique du nom : syntaxiquement, *amour-propre* appartient ici à la sphère du complément d'objet (direct ou prépositionnel), laquelle est typiquement celle du patient. La combinaison ternaire la plus spécifique parmi les 12 accompagnateurs mentionnés est celle de *dans + mon / son + amour-propre*. Tous les emplois de *dans* sont d'ailleurs suivis du possessif.

Amour-propre désigne certes un sentiment (v. infra la définition du *Petit Robert*), mais aussi une partie psychique inaliénable d'une personne dont l'identité a été thématifiée dans le contexte précédent. Voilà les conditions sémantiques et textuelles se trouvant à l'origine de l'emploi du possessif en tant qu'actualisateur. Si l'on considère avec Wittgenstein que, d'un point de vue méthodologique, l'usage prime la signification et que, par une conséquence qu'il ne tire pas lui-même, la définition d'un mot doit tenir compte de son usage, celle que donne le *Petit Robert* pour *amour-propre* a beaucoup de mérite car elle évoque même la personne du patient : « Sentiment vif de la dignité et de la valeur personnelle, qui fait qu'un être souffre d'être mésestimé et désire s'imposer à l'estime d'autrui. »

L'on peut aller plus loin et étudier l'utilisation de la combinaison *son + amour-propre* dans les expressions figées. Attardons-nous un moment sur la formule *avoir son amour-propre*, glosée il y a plus de 100 ans par Léon Bloy (1968 : 220) comme suit :

La femme du chef de bureau a de l'amour-propre et la concierge a *son* amour-propre. Mais c'est toujours le même bijou.

« Le même bijou » certes, mais vu dans des perspectives opposées ; car l'affirmation qu'« on a son amour-propre » est ressentie comme un acte de langage défensif ou préventif, voire comme une réaction « face au mépris dont se sentent victimes les membres des classes populaires dans leurs rapports avec les membres et les représentants des couches supérieures de la société. »⁶

Quoi qu'il en soit, seul le possessif peut mobiliser cette valeur pragmatique d'*amour-propre*, laquelle se trouve par ailleurs en parfaite harmonie sémantique avec les collocatifs lexématiques les plus spécifiques du nom.

Il est significatif que le nom *fierté*, auquel renvoie le *Petit Robert* sous *amour-propre*, ait un profil très semblable quant à l'actualisation ; le possessif *son*, déterminant le plus spécifique, a une valeur de *log likelihood* sept fois supérieure à celle de l'article défini. Exemples : « Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté » ; « je mesurai ce qu'avait dû coûter à sa fierté de venir jusqu'à chez moi. » Notons toutefois que *fierté* est nettement moins souvent patient qu'*amour-propre*, les profils généraux des mots ne se ressemblant pas beaucoup.

D'autres noms devant lesquels se trouve un possessif au premier rang sont *colère* (« Où trouver le courage d'endurer sa colère et son regard froid ? »), *déception* (*dissimuler / cacher sa ~, malgré sa ~*), *gratitude* (*exprimer sa ~*), *mécontentement* (*cacher, exprimer son ~*), *préférence* (*ne pas cacher, déclarer sa ~*), *émoi* (« Le policier, devant mon émoi, me demanda doucement : [...] »), *enthousiasme* (« il tenait à nous faire partager son enthousiasme ») et *fureur* (*dans sa fureur*).

Pour exemplifier encore une fois l'idée selon laquelle presque chaque nom d'affect renvoie à une schématisation sémantique et syntaxique qui lui est propre, citons l'exemple de *dignité*, avec le possessif *sa* au premier rang des déterminants : la dignité, et l'amour-propre se présentent comme la propriété d'une personne, mais à des degrés différents. Les dissemblances entre les deux noms tiennent largement :

- d'une part au type d'action exercé sur l'affect : l'amour-propre, possession quasiment inaliénable, peut être modifié graduellement (*blessé, flatté, etc.*). La dignité par contre, en général affaire de tout ou rien, s'acquiert, se garde ou se perd intégralement, comme l'expriment les verbes les plus spécifiques régissant ce nom (*perdre, gagner, garder, maintenir, conserver, restituer*) ;

- d'autre part, en liaison avec les verbes précités, aux schémas actanciels usuels dans lesquels figurent *amour-propre* et *dignité* : le sujet de la phrase standard contenant *amour-propre* (*X blesse Y dans son amour-propre*) est l'agent d'une action sur les sentiments d'autrui, alors que le sujet de la phrase standard avec *dignité* (*X a perdu sa dignité*) désigne le patient ou l'expérimenteur, éprouvant lui-même le sentiment.

6 Renault (2002), qui résume l'opinion du sociologue anglais Richard Hogart.

2.2. Noms prenant de préférence l'article *un*

Les noms d'affect devant lesquels l'article *un* est le déterminant le plus spécifique se subdivisent en deux classes : dans la majorité des cas (classe a), le morphème *un* renvoie au caractère plus ou moins vague de la signification et de l'idée que les locuteurs se font généralement du référent. Pour d'autres noms, plus rares (classe b), l'indéfini correspond à la fréquente qualification du nom par une épithète ou un complément du nom ; c'est par exemple le cas d'*optimisme*, de *compassion*, de *pitié* et de *satisfaction*, dont le sens ne comporte pas de marges d'incertitudes, mais qui se trouvent souvent déterminés par une expression appréciative, parfois presque figée, qui conditionne l'emploi de l'indéfini (*un optimisme naïf*, *un optimisme à toute épreuve*, *une indicible compassion*, *une pitié méprisante*, *avec une évidente satisfaction*, etc.).

Font partie du premier groupe (a) les noms *amertume*, *anxiété*, *humilité*, *inquiétude*, *malaise*, *mélancolie*, *pudeur*⁷, *sympathie*, *tendresse* – pour n'en citer que quelques-uns. Là encore, chaque mot mériterait une étude particulière, les raisons du fréquent recours à l'article indéfini n'étant pas toujours les mêmes. La situation la plus typique peut être exemplifiée par *mélancolie*. Ce mot réfère à une réalité aux contours peu précis, comme ne manquent pas de le souligner les dictionnaires. Ainsi, le *Petit Robert* note sous **mélancolie 3** : « État d'abattement, de tristesse vague, accompagné de rêverie ». Le caractère « vague », non pas du sens du mot, mais du sentiment en question, se traduit dans le corpus par de nombreuses formules où l'article ne porte pas toujours directement sur le nom et qui peuvent expliciter le caractère incertain du phénomène par une quantification approximative : *une vague mélancolie*, *un peu de ~*, *une espèce / sorte de ~*, *une certaine ~*, *une ombre de ~*, *une ~ inexplicable*, *avec une pointe de ~*. Plus rarement, l'article indéfini devant les mots de la classe (a) s'explique par les raisons notées ci-dessus à propos de la classe (b) ; exemples : *avec une mélancolie enjouée*, *une affreuse mélancolie*.

La marge d'incertitude sémantique inhérente à un mot peut apparemment constituer un facteur de différenciation entre synonymes. Ainsi, le nom *anxiété*, appartenant à la classe (a), se caractérise par l'emploi fortement typique de l'indéfini (exemple : *une sorte d'anxiété*), et ce, aussi bien dans *Frantext.romans* que dans *Le Monde* (2002) – le phénomène n'est donc pas uniquement littéraire. En revanche, l'article défini l'emporte très largement⁸ devant les synonymes *crainte* et *angoisse*, et ce, dans les deux corpus.

Contrairement à la situation d'*amour-propre* (2.1), dans laquelle la prédominance d'un certain déterminant, le possessif, résulte de l'interaction de plusieurs

7 Devant *pudeur*, l'article *un* est précédé, dans l'ordre des accompagnateurs spécifiques, d'un syntagme déterminant particulièrement vague : *une sorte de* (« c'était comme une sorte de pudeur »), qui dispense le locuteur de toute autre précision à droite du nom.

8 Cela vaut aussi pour *peur*, dont il faut toutefois évaluer le comportement selon d'autres critères en raison de la grande fréquence de l'absence d'article (surtout dans *avoir peur*).

types de facteurs, sémantiques et syntaxiques, la position dominante de l'article indéfini devant les noms que nous venons de traiter semble s'expliquer par la vision qu'ont les locuteurs de la substance sémantique des noms concernés (exemple : < mélancolie > désigne quelque chose de vague). Cette substance n'est d'ailleurs pas sans effet sur l'environnement verbal de *mélancolie*, où *teinter* et *empreindre* (*teinté / empreint de mélancolie*) arrivent en tête, deux verbes donc qui, dans cette combinaison, expriment plutôt la nuance que la couleur nette et contrastée.

Remarque 1. – Dans certains cas, l'enquête sur les causes de la préférence de l'article indéfini nous a mené à la découverte de situations bien particulières. Ainsi, la fréquence de *un* dans la fenêtre à gauche de *dégoût* s'explique par l'emploi stéréotypé de ce nom dans un complément déterminatif (*une moue de dégoût, un air de dégoût*). Dans le cas de *culpabilité*, le même phénomène quantitatif est dû au tour *un sentiment de culpabilité*, qui met en relief l'acception psychologique d'un mot pouvant signifier par ailleurs un état de choses objectif (cf. *Petit Robert* sous **culpabilité**).

Remarque 2. – Les valeurs calculées ci-dessus ne représentent bien entendu que des moyennes, dont chacun des auteurs peut s'écarter plus ou moins. Lorsqu'un tel écart devient si important que les rangs des déterminants s'en trouvent inversés, le fait acquiert une pertinence stylistique certaine. Ainsi, à titre purement expérimental, nous avons comparé toutes les valeurs obtenues jusqu'ici avec celles fournies par l'œuvre romanesque de Proust (1998), laquelle se situe toutefois dans une tranche chronologique largement antérieure à notre corpus *Frantext.romans* ; cette raison à elle seule suffit pour relativiser la comparabilité des deux corpus. Et pourtant, les résultats de la comparaison ne manquent pas d'intérêt méthodologique, car ils illustrent la manière dont on peut saisir et analyser les différences en matière d'actualisation dans les textes littéraires. Dans *À la recherche du temps perdu*, trois des noms discutés ci-dessus ne comportent pas l'article indéfini comme déterminant le plus spécifique, mais le défini : *inquiétude, mélancolie* et *satisfaction*. Dans le cas d'*inquiétude*, l'indéfini n'arrive qu'en troisième position, après le défini et *mon*. Pour *mélancolie*, le défini constitue le seul déterminant spécifique – abstraction faite de ce que l'on appelle parfois l'« article zéro » (par exemple dans *avec mélancolie*) et qui est difficile à quantifier automatiquement. Regardons de plus près les conditions qui assurent la prédominance du défini devant ces deux derniers noms. Chez Proust, l'article défini devant les noms d'affect se justifie souvent par leur valeur générique, renforcée par la coordination d'un nom actualisé pareillement. Cette construction conforte l'idée qu'il s'agit de phénomènes connus ; exemple :

Il se rappelait le temps où nous nous étions vus à Balbec et ces souvenirs avaient pour lui la poésie et la mélancolie de la jeunesse.

La fonction sémantique du complément déterminatif *de la jeunesse* n'est pas ici de restreindre l'extension des noms déterminés *poésie* et *mélancolie*, mais de rappeler, en comptant sur la connivence du lecteur, l'âge typiquement favorable aux réalités dénommées. Autre exemple :

[...] grâce à lui elle amortissait au passage toute crudité dans les temps des verbes, donnait à l'imparfait et au passé défini la douceur qu'il y a dans la bonté, la mélancolie qu'il y a dans la tendresse, [...].

Le lecteur, en quelque sorte archétypique, est explicitement mentionné dans la citation suivante :

Les procédés de narration destinés à exciter la curiosité ou l'attendrissement, certaines façons de dire qui éveillent l'inquiétude et la mélancolie, et qu'un lecteur un peu instruit reconnaît pour communs à beaucoup de romans, me paraissaient simples.

L'aspect notoire des quatre sentiments ici nommés, inquiétude et mélancolie après curiosité et attendrissement, tient aux mécanismes rhétoriques de leur engendrement tels que les conçoit Proust.

Le dernier exemple montre par ailleurs que l'actualisation d'*inquiétude* peut relever des mêmes principes que celle de *mélancolie*. Une forme d'inquiétude dont les motifs sont présentés par Proust comme connus du lecteur est encore en jeu dans la citation suivante :

[...] car il répondit à Gilberte : « Tu es une bonne fille » de ce ton attendri par l'inquiétude que nous inspire pour l'avenir, la tendresse trop passionnée d'un être destiné à nous survivre.

Cette digression concernant un écrivain qui se situe en dehors de notre corpus proprement dit confirme l'intérêt stylistique de notre problématique et montre en particulier que l'élucidation des raisons d'écarts nous ouvre des perspectives sur certains aspects de l'univers sémantique évoqué par un auteur.

2.3. La préférence de l'article défini

Statistiquement parlant, la situation la plus « normale » est que l'article défini occupe le premier rang. Il faudrait procéder aux sous-classifications les plus différenciées pour obtenir un aperçu des causes possibles. Nous nous contenterons ici de la discussion d'un seul cas, du nom *euphorie*⁹, formant un syntagme particulièrement simple et clair dans *Frantext.romans*, étant donné qu'il ne comporte que deux déterminants spécifiques, *la* et *une*. Dans *Le Monde* (2002), la prédominance de l'article défini, suivi de très loin de *cette* et *une*, est encore plus écrasante. Qu'est-ce qui prédestine *euphorie* à ce type d'assiette, alors que les déterminants de son synonyme *enthousiasme*, dont la liste commence par le possessif *son*, sont totalement différents ? La méthode permettant de répondre à ce genre de questions est toujours la même : il importe de prendre en compte l'interaction des accompagnateurs les plus spécifiques.

En l'occurrence, la clé du problème nous est probablement déjà donnée par les deux premiers accompagnateurs à gauche dans *Frantext.romans*, *la* et *dans*, cette préposition étant la seule spécifique mis à part *de*, au quatrième rang de spécificité. Dans *Le Monde* (2002), *après + euphorie*¹⁰ représente à peu près la moitié des occurrences de *dans + euphorie*, tout en étant hautement spécifique. Ces combinaisons prépositionnelles comportant l'article défini nous renseignent sur certaines caractéristiques importantes d'*euphorie* : ce nom réfère typiquement à une situation ou un état pertinents sur un plan émotif, soit en tant que cadre thématique et segmenté de l'action principale relatée par la phrase (« Dans l'euphorie, nul ne remarque le risque fantastique que représente l'engagement de payer cash, à terme, 100 % de l'acquisition », *Le Monde* 2002), soit comme syntagme rhématique faisant partie de la prédication principale (« Si Jospin gagne, nous serons dans l'euphorie », *Le Monde* 2002). Le caractère situationnel s'exprime parfois sans l'intermédiaire d'une préposition : « Bon. Il faut comprendre : nous

9 Selon *le Petit Robert* sous **euphorie 2** : « un sentiment de parfait bien-être et de joie. »

10 Exemple : « Après l'euphorie, les télécommunications plongent dans la crise. »

nous sommes mariés, c'était la Libération, l'« euphorie de la Libération » ! » Le propre de la situation exprimée par *euphorie* est son caractère notoire. D'abord, parce que ce mot représente, par définition, donc de façon sémantiquement inhérente, quelque chose de clair et net, ne serait-ce que par la « perfection » du sentiment désigné.¹¹ Ensuite, parce que son usage fait souvent appel à un savoir pré-construit du côté du lecteur. Ainsi, comme dans la dernière citation, le complément déterminatif d'*euphorie* rappelle au lecteur le souvenir historique de la Libération, véhiculé par de nombreux films et par d'innombrables documentations : oui, il s'agit d'un moment euphorique dans la mémoire collective des Français. Il n'est pas étonnant que le démonstratif se charge parfois (dans *Le Monde* plus souvent encore que dans *Frantext.romans*) d'exprimer ce genre de notoriété, qui équivaut à un stéréotype :

Comme je gagnais la porte donnant sur le boulevard, je pensai à l'inconnue et, dans cette euphorie sentimentale de l'alcool où même la mélancolie est une forme très physique du plaisir, des larmes montèrent à mes yeux. (*Le Monde* 2002)

Euphorie a donc vocation à représenter une situation dont l'identité a tendance à être connue pour des raisons à la fois sémantiques et pragmatiques. C'est ainsi que s'explique la prépondérance de l'article défini devant ce nom, qui participe dans la majorité de ses emplois de l'« assiette notoire » analysée par Damourette et Pichon (1911–1927 : 470 ss.).

À l'exemple d'*euphorie*, nous avons pu voir qu'un phénomène de surface comme l'emploi préférentiel de tel déterminant résulte d'un jeu complexe de diverses conditions. Celles-ci sont complètement différentes dans le cas d'*enthousiasme*, qui préfère le déterminant *son* et dont l'accompagnateur le plus spécifique est la préposition *avec*. Or, *avec enthousiasme* n'indique pas une situation ou un état, mais une manière d'agir, donc en fin de compte une qualité, occasionnelle ou habituelle. Toute la différence (ou presque) entre *euphorie* et *enthousiasme* est là : le nom *euphorie* exprimant une situation, dont le conditionnement est notoire et qui peut se concevoir en dehors d'un individu, s'oppose au nom *enthousiasme* exprimant une qualité, appartenant le plus souvent à un individu auquel elle se rattache grammaticalement par le possessif. Sur cette différence fondamentale se greffent d'autres phénomènes combinatoires manifestant la distance sémantique entre les deux noms¹², dont celle-ci : à la différence de la situation, la qualité se conçoit typiquement comme l'élément d'un ensemble d'autres caractéristiques. Par conséquent, *enthousiasme* se trouve souvent en coordination avec des noms que l'on peut attribuer au même paradigme (*Frantext.romans*) :

Sa volubilité, la précision de ses gestes vifs, son enthousiasme l'étonnent.¹³

11 Cf. note 9 pour la définition du *Petit Robert*.

12 On pensera aussi aux combinaisons avec *en* : *en pleine euphorie* est fréquent, *en euphorie* un peu moins, mais *en (plein) enthousiasme* presque inexistant, même sur *Google.fr*.

13 Autre différence : 28 % d'*enthousiasme(s)* se présentent sans aucune forme de détermination morphosyntaxique dans *Frantext.romans*, mais seulement 4 % d'*euphorie*.

Alors Bastienne parle longuement de Djamila, ses projets, ses convictions, ses gestes, son enthousiasme, son ambition [...].

Mais il avait fallu qu'il partît sans espoir de retour, qu'il rompît les amarres avec ce passé de trente ans, ses luttes, ses enthousiasmes, ses victoires, ses découragements, ses colères, [...].

Outre la ressemblance de surface entre *dans l'euphorie* et *dans son amour-propre* (cf. supra 2.1.), les différences sémantiques et fonctionnelles entre ces deux syntagmes prépositionnels hautement spécifiques sont profondes : *euphorie* est souvent déterminé à droite, *amour-propre* se passe de détermination ; en tant que « circonstant à fonction scénique » (cf. Riegel, *e. a.* 1996 : 144), *dans l'euphorie* peut porter sur toute la proposition, alors que *dans son amour-propre* dépend en général plus étroitement du verbe, par exemple (*le*) *blessier*.

3. CONCLUSIONS

La première idée qui se dégage de nos observations est une invitation à la prudence : s'il existe pour de nombreux noms, à l'intérieur de certains corpus, des tendances évidentes à privilégier tel type de déterminant, les causes de ce phénomène, statistiquement frappant, peuvent diverger d'un mot à l'autre. Elles constituent sans doute la plupart du temps un entrelacs de facteurs sémantiques, syntaxiques et pragmatiques. Cela dit, on peut néanmoins dégager plusieurs types de regroupements de causes :

(a) quelques noms d'affect apparaissent, à l'intérieur de schémas syntaxiques plus ou moins stéréotypés, comme des propriétés (presque) inaliénables de tel actant représenté dans la phrase ; ce cas de figure favorise la sélection du déterminant possessif (exemple : « possessif + *amour-propre* ») ;

(b) d'autres noms impliquent ce que l'on peut appeler un « principe d'indétermination » en ce sens qu'ils réfèrent à une réalité plus ou moins vague, aux contours incertains (cas de « article indéfini + *mélancolie* ») ;

(c) la préférence donnée à l'article indéfini peut être due à la nature semi-figée de l'emploi de noms qui ont tendance à se présenter en compagnie d'une caractérisation ; la valeur distinctive de celle-ci justifie l'emploi de l'indéfini (*un optimisme à toute épreuve*) ;

(d) certains noms, au contraire de ceux mentionnés sous (b), impliquent un « principe de détermination » : tout se passe comme s'ils évoquaient des données censées connues et bien définies, par exemple des situations notoires ou stéréotypées (cas de *dans l'euphorie de la Libération*) ; c'est alors l'article défini qui l'emporte.

Peut-on aller, en partant de ces quelques cas de figure, vers une abstraction plus grande dans l'explication de la combinatoire préférentielle des noms discutés ? En essayant de pousser l'analyse plus loin, l'on aperçoit deux facteurs d'une grande généralité qui rendent plausibles les préférences de certains déterminants :

(1) les traits sémantiques des noms (exemples : *mélancolie* fait concevoir son référent comme une entité peu nette ;¹⁴

(2) les schématismes sémantico-syntaxiques (formules stéréotypées) dans lesquels ils se présentent le plus souvent (exemples : *amour-propre* est souvent rattaché sémantiquement et syntaxiquement au patient ; *euphorie* figure typiquement dans les compléments circonstanciels segmentés comportant un complément déterminatif).

Vu sous cet angle, (1) est un facteur intrinsèque, appartenant au sens du mot, et (2), un facteur extrinsèque, concernant l'aspect relationnel et syntagmatique du mot. Or, l'on peut penser que même les facteurs indiqués sous (2) relèvent en dernière instance du contenu du mot (facteur de type (1)). Dans cette perspective, le nom *euphorie* (défini comme un « sentiment » par le *Petit Robert*) aurait pour particularité de conceptualiser son référent comme un « milieu » au sens de « ce qui entoure, ce dans quoi une chose ou un être se trouve »¹⁵ (cf. la fréquence de *dans l'euphorie, en pleine euphorie, etc.*), ce milieu étant en principe connu. L'on peut opposer au « sentiment-milieu » une autre classe de sentiments, celle à laquelle appartient *amour-propre*¹⁶ : les « sentiments-propriétés inaliénables »¹⁷.

Par une série de réductions successives, il a donc été possible de faire apparaître, à propos de quelques noms d'affect, les rapports entre des phénomènes morphosyntaxiques (sélection du déterminant) et une typologie sémantique des noms. Si notre méthode s'inspirait de principes wittgensteiniens par la focalisation sur l'emploi des mots, les résultats acquis pèchent sans doute contre l'esprit d'ascèse que s'imposait le maître en matière de spéculations sur la sémantique. Notre espoir est en effet d'expliquer le voisinage du mot par des hypothèses sur son contenu – quitte à faire face au danger d'argumentations circulaires risquant de compromettre ce genre d'entreprise.

14 Cette opposition sémantique montre par ailleurs que certaines structures existant au niveau de la grammaire (en l'occurrence, l'opposition entre les catégories du défini et de l'indéfini) peuvent se retrouver, bien que sous une forme moins patente, au niveau du lexique. Le type d'« assiette » (au sens de Damourette / Pichon, cf. supra) sélectionnée par un nom constitue donc un facteur de son identité sémantique. Ce principe s'applique aussi à la colligation entre le déterminant négatif *aucun* et les deux noms *inimitié* et *complaisance*, à dénotation ou connotation négatives. Il s'agit des seuls noms, sur les 55 analysés, devant lesquels aucun ne s'avère être le déterminant le plus spécifique.

15 Cf. *Petit Robert*, sous **milieu III**.

16 Également défini comme un sentiment par le *Petit Robert*.

17 Cette classification paraît particulièrement adéquate lorsque l'on part du sens abstrait de propriété, défini ainsi par le *Petit Robert* (sous **propriété II**) : « Qualité propre, caractère (surtout caractère de fonction) qui appartient à tous les individus d'une espèce sans toujours leur appartenir exclusivement. » Sur la base de cette définition, les sentiments-propriétés inaliénables seraient donc un sous-ensemble des sentiments-qualités. Cf. la « typologie des noms intensifs », in : Flux / Van de Velde 2000 : 78 s.

4. BIBLIOGRAPHIE

- Bloy, Léon, *Exégèse des Lieux communs*, Paris : Payot, 2005 [1901].
- Blumenthal, Peter, « Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », in : Novakova, Iva / Tutin Agnès (coord.), *Le Lexique des émotions et sa combinatoire syntaxique et lexicale. Actes issus du Colloque international tenu à l'Université Stendhal (Grenoble 3, 26–27 avril 2007)*, Grenoble : ELLUG, 2009, p. 41–64.
- Damourette, Jacques / Pichon, Édouard, *Des mots à la pensée*. Tome premier, Paris : D'Artrey, 1911–1927.
- Flaux, Nelly / Van de Velde, Danièle, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys, 2000.
- Frantext = www.atilf.atilf.fr/frantext.htm.
- Manning, Christopher D. / Schütze, Hinrich, *Foundations of Statistical Natural Language Processing*, Cambridge, MA : MIT, 2000.
- Martin, Robert, « Sur les facteurs du figement lexical », in : Martins-Baltar, Michel (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes, Paris / Fontenay-Saint Cloud : ENS, 1997, p. 290–305.
- Martin, Robert, *Sémantique et automate*, Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
- Martin, Robert, « Sur la nature du < signifié de langue >. Réflexions de lexicographe », in : *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 102 (2007), p. 17–33.
- Mel'čuk, Igor A. / Clas, André / Polguère, Alain, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1995.
- Proust, Marcel, *Œuvres romanesques complètes*. Cédérom des œuvres de Marcel Proust, Paris : Champion électronique, 1998.
- Renault, Emmanuel, « Précarités sociales et violences urbaines », in : *Passant ordinaire* 39 (2002), consultable sur le site : <http://www.passant-ordinaire.com/>.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France, 1996.
- Wittgenstein, Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus. Tagebücher 1914–1916. Philosophische Untersuchungen*, Frankfurt : Suhrkamp, 1984.